Compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2022 à 18h

Présents: Laguerre Francis, Philip Pascal, Alard Daniel, Casta Jean-Pierre, Glinka Lionel, Jeannot Edouard, Laurent

Patricia, Monneret Sophie, Serrano Sandrine

Absente excusée : Guimard Aurore Absente : Martin-Pons Florence

Secrétaire de séance : Edouard Jeannot

Validation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 24 février 2022.

Avant de démarrer l'ordre du jour, le Maire propose d'ajouter plusieurs points : proposition de vente de notre abri charrette place

de l'église, approbation de la nouvelle date de la dissolution du SIVE, adhésion aux communes forestières, voirie agglo ; Daniel

Alard propose d'évoquer le SDE et les changements des luminaires. Ces 5 points sont rajoutés avec l'accord unanime du conseil.

1°) Compte de Gestion et Compte Administratif 2021 :

Daniel Alard, adjoint en charge des finances présente le compte de gestion envoyé par la trésorerie de Foix et le compte

administratif élaboré par nos soins qui sont parfaitement identiques.

Tableau récapitulatif consultable en mairie plus tableau comparatif : budget 2021, réalisé 2021 et budget 2022.

Au moment du vote, le Maire sort de la salle du conseil comme il se doit. Comptes adoptés à l'unanimité.

2°) Présentation du budget :

C'est un budget à l'équilibre qui est présenté par Daniel Alard. pour 408 610 € de fonctionnement et 631 107 € d'

investissement avec la nécessité de faire un emprunt pour la réalisation du garage communal prévue en deux tranches. Sur la base

de 300 000 € sur 20 ans, on nous propose un taux à 1,73 %, ce qui représenterait une échéance annuelle de 17 872,45 €.

Proposition faite par la Caisse d'Epargne; on attend 2 autres propositions. La première tranche concerne le sous-sol, la charpente,

hors d'air, hors d'eau + prestation architecte correspondante. Le conseil est d'accord pour cet emprunt.

3°) Taxes locales:

Le conseil municipal confirme à l'unanimité le maintien des taux concernant les taxes locales.

4°) Affectation du résultat :

L'excédent dégagé sur le fonctionnement (79 422,13 €) est reporté sur l'investissement. Accord unanime.

5°) Zone AUe Dénomination de rue:

Il s'agit d'attribuer des numéros de rue correspondant aux parcelles de cette zone. La proposition de les affecter dans le

prolongement du chemin de Micoulau est adoptée. Par contre, il faudra attribuer un nom de rues notamment dans les hameaux de

Cumminges et du Mesclé: à étudier par une commission avant de délibérer là-dessus.

6°) Bistrot associatif:

Lionel Glinka est délégué pour le suivi de ce projet tant sur le plan juridique que matériel et organisationnel. Les démarches se

poursuivent avec le DLA (déclaration TVA, procédures légales, support associatif...), l'achat du matériel est en bonne voie

(tables, chaises, bar à la charge de la mairie), les travaux d'aménagement des deux salles sont programmés pour ce mois-ci et l'ouverture probable fin mai ou début juin.

7°) Gestion du personnel communal:

La secrétaire est en arrêt de maladie pour 4 semaines, plus une semaine de congés : elle ne reprendra donc pas puisque son contrat s'achève fin mai. Celle qui lui succèdera à raison de 20h/semaine, a été désignée. Il s'agit de Valérie Caujolle qui est fonction au SMECTOM et qui ne sera disponible qu'à partir du 17 juin. Elle est d'accord pour assurer 6h/semaine (le vendredi) d'ici là sous couvert d'activités dites accessoires. Le conseil donne son aval. Le Maire propose de rechercher une solution complémentaire jusqu'au 17 juin pour couvrir les 20h/semaine, à savoir par le service de remplacement du Centre de Gestion ou par la mise à disposition d'un(e) secrétaire déjà en poste dans une mairie, d'autant qu'il y a la préparation des élections, le budget à transmettre et les payes et les affaires courantes. Accord du conseil.

Dans le cadre d'un renfort sur le pôle technique cet été, avec la Mission locale qui devait contribuer pour 80% puis pour 40%, nous envisagions d'embaucher Dylan Saint Maxens, déjà accueilli pour trois semaines de formation. Face au désistement de la Mission locale, le Maire propose de l'embaucher de juin à août, à raison de 3 jours par semaine, la dotation étant prévu au budget à cet effet. Accord de principe du conseil municipal.

8°) SDE:

Le déplacement du panneau de l'agglomération de Prayols (par arrêté) étant prévu à l'entrée sud de la commune pour essayer de réduire la vitesse des véhicules, il s'agit de déplacer avec l'entremise du SDE 09, le radar pédagogique avec l'alimentation électrique. On projette aussi de positionner deux dos d'ânes. Le SDE 09 nous a proposé de mettre des LED au niveau de l'éclairage public pour économiser nos dépenses, ainsi que de mettre aux normes les éclairages par boules. On pourrait bénéficier d'une aide de 1500 €. Le conseil a été d'accord pour déposer le projet d'implantation de LED (RD8 puis village) à partir de 2023.

9°) Vente abri charrette:

Serge Charreau souhaiterait nous acheter l'abri charrette et autres outils situé sur la placette de l'église car il voudrait faire une ouverture pour la jonction de sa résidence avec la maison qu'il vient d'acheter à Line Galy, avenue des Guérilleros. La vente est acceptée par le conseil pour une somme de 4500 € et les outils et la charrette pourront rester sur place en attendant.

10°) SIVE :

Le conseil confirme à l'unanimité la position du syndicat du SIVE pour une dissolution le 31 décembre 2022.

11°) Adhésion aux Communes forestières :

Suite à la présentation des missions de l'association des communes forestières de l'Ariège (aides à l'acquisition de biens vacants sans maître, remembrement pour coupes de bois) l'adhésion pour une centaine d'euros est adoptée.

12°) Voirie:

L'agglo Foix-Varilhes participe pour les travaux de voirie et s'occupe de la DETR dans le cadre des fonds de concours. A ce titre, elle ne peut plus percevoir la TVA. Aussi, la commune devra en faire l'avance. Pour le reste, rien ne change (participation de l'agglo + DETR), ce qui concède au final 30 % à la charge de la commune. Délibération nécessaire (adoptée à l'unanimité).